

HONORAIRES

VENTE de terrains ou de locaux à usage de bureaux, d'activité, de commerce :

Montant de la vente par tranche de (en €)	Commission HT/HC applicable par tranche et par opération*
De 0 à 250 000€	7% HT
De 250 000€ à 500 000€	6% HT
Au-delà de 500 000€	5% HT

LOCATION de locaux à usage de bureaux, d'activité, de commerce :

Honoraires charge bailleur	Honoraires charge locataire
15 % du loyer annuel HT/HC	15 % du loyer annuel HT/HC

Cession de bail ou de fonds de commerce

Montant de la vente par tranche de (en €)	Commission HT/HC applicable par tranche et par opération*
De 0 à 250 000€	7% HT
De 250 000€ à 500 000€	6% HT
Au-delà de 500 000€	5% HT

**à répartir entre l'acquéreur et le vendeur à part égale, sauf dispositions contraires du mandat*

